

Exploitation du droit de l'image

Les activités des associations et clubs sportifs de la commune (Vide grenier, concours divers, sorties culturelles, challenges sportifs, animations locales, festivités communales etc.) sont autant d'occasions de prendre des images fixes ou animées, collectives ou individuelles, des participants.

Afin de faire vivre le site internet de la Mairie, ces images sont susceptibles d'être mise en ligne afin d'illustrer la vie de la commune au travers des animations et festivités de l'année.

La Mairie demeure et reste le garant du respect de la vie privée de chacun et porte une attention particulière sur l'utilisation de ces images à des fins strictement communautaires, en excluant tout usage à caractère lucratif. Leur exploitation reste toutefois soumise à l'autorisation préalable expresse des parents pour les mineurs, de l'intéressé(e) pour les majeurs.

Tel est donc l'objet de la présente demande d'autorisation, que vous voudrez bien remplir quelle que soit votre décision (acceptation ou refus).

Signature des deux responsables légaux obligatoire

Nom de l'élève : **Prénom** : **Classe** :

Monsieur (nom, prénom)responsable légal

autorise

n'autorise pas

A le

Signature

Madame (nom, prénom)responsable légale

autorise

n'autorise pas

A le

Signature

La commune à utiliser les images fixes ou animées représentant mon enfant qui seront prises lors des activités et animations au sein de la commune.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Mairie d'Ossey-Les-Trois-Maisons qui fera le nécessaire pour ajouter, rectifier ou supprimer dans les plus bref délai.